



Paris, le lundi 16 juillet 2001

Circulaire : Pas de référence

Objet : Point sur la Commission nationale de suivi RTT

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional,

La Commission nationale de suivi instituée par la lettre de cadrage du 5 février 2001 s'est réunie le 4 septembre 2001. Elle a procédé à l'examen des accords conclus par 67 organismes.

Au 4 septembre, ce sont donc 226 accords qui ont été conclus et 152 d'entre eux ont reçu l'agrément des Pouvoirs Publics.

En annexe au présent envoi, vous trouverez, pour chacune des Commissions, la liste des organismes concernés, complétée par l'indication des signataires et de la date d'agrément.

La Commission tiendra sa prochaine réunion le 1er octobre 2001.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional, l'expression de mes sentiments distingués.

Martine Fontaine
Directeur